



FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ

LE DÉCANAT

N° 1927 /UAC/FSS/D/VD/SGE/CSS/SA

NOTE D'INFORMATION

(À l'attention des étudiants retenus à titre entièrement payant au titre de l'année académique 2026-2027)

Le Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) porte à la connaissance des étudiants retenus à titre entièrement payant dans les formations de :

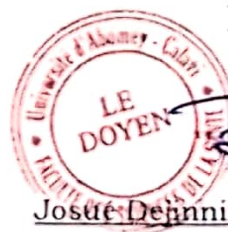
- Médecine ;
- Pharmacie ;
- Nutrition et Diététique ;
- Kinésithérapie ;
- Assistance Sociale,

qu'ils sont invités à procéder impérativement à la confirmation de leur place pour l'année académique 2026-2027.

À cet effet, la période de confirmation est fixée **du lundi 28 septembre au vendredi 02 octobre 2026 inclus**. La confirmation devra être effectuée exclusivement en ligne, sur la plateforme dédiée de l'Université d'Abomey-Calavi, à l'adresse suivante : **<https://confirmation.sigan-uac.bj/>**

Les étudiants concernés sont instamment invités à accomplir cette formalité dans le délai indiqué et à s'assurer de la bonne prise en compte de leur confirmation sur la plateforme. Passé le vendredi 02 octobre 2026, aucun étudiant n'ayant pas effectué sa confirmation dans le délai prescrit ne pourra se prévaloir d'un maintien de sa place au titre de la présente sélection. Les places non confirmées dans le délai pourront, en conséquence, être considérées comme disponibles pour les besoins de la suite du processus d'inscription.

Le Doyen



Josué Depnnin Georges AVAKOUDJO
Professeur